Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Bureau du Grand Conseil

Présidence du Grand Conseil

Suite à la démission de M. Yves Ravenel, qui quitte avec effet immédiat ses fonctions de Président du Grand Conseil et de député, le Bureau du Grand Conseil salue sa décision de faire primer l'intérêt des institutions, permettant ainsi au Grand Conseil de continuer à fonctionner sans crise majeure.

Conformément à l'article 22, alinéa 7 de la loi sur le Grand Conseil, la 1re Vice-Présidente, Mme Sonya Butera, exercera la charge présidentielle ad intérim jusqu'au terme de l'année parlementaire, soit jusqu'au 30 juin 2020. Pour ce faire, elle pourra compter sur l'appui de la 2ème Vice-Présidente, Mme Laurence Cretegny. Cette procédure ne requiert pas d'élection par le Grand Conseil, Mmes Butera et Cretegny conservant respectivement leur titre de 1re et 2ème Vice-Présidentes. Un membre du Bureau sera prochainement élu en remplacement de M. Ravenel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 janvier 2020

Igor Santucci, secrétaire général du Grand Conseil